

COMPTE RENDU DU 1^{er} CONSEIL D'ECOLE ELEMENTAIRE DU MARDI 12 NOVEMBRE 2019



Etaient présents au 1^{er} conseil d'école élémentaire de l'année 2019-2020:

Enseignants : Mmes VIDAL, BRUCHET, CHRIST, MOUSSET, VERRIER, BARBIER, MORRIS, GODARD.

RASED : Mme KRIEF, Mme THOMAS

Représentants de la Mairie de Flins : M MERY

Parents d'élèves délégués : Mme Francisco, Mme TOSAL SUPRUN, Mme MOREL, Mme Legrand et Mme BAUER

1-La rentrée scolaire, l'équipe pédagogique et les effectifs

La rentrée scolaire a eu lieu **le lundi 2 septembre 2019** avec des horaires identiques, à savoir **8h45-11h45 et 13h45-16h45 en semaine de quatre jours**. Sept classes ordinaires dans notre école et un dispositif ULIS. On ne parle plus de classe ULIS, depuis la rentrée 2018-2019. Comme dans le second degré (ULIS Collège), on parle de dispositif ULIS. Ainsi les élèves sont inscrits dans les classes ordinaires dans leur classe d'âge et bénéficient plus ou moins du dispositif. Les élèves de l'ULIS sont donc comptabilisés dans les effectifs des classes.

Nous avons accueilli un nouvel élève sur ce dispositif cette année.

L'enseignante nommée sur le poste Mme Morris l'a demandé, souhaite y rester. Nous avons entendu les directives du ministère concernant les inclusions devant être de plus en plus nombreuses l'an dernier mais il était difficile d'y répondre vraiment (enseignante à mi-temps, difficultés diverses sur le dispositif).

Dès la rentrée les enfants ont été accueillis dans leur classe de référence pour les temps d'appel, ils y restent très régulièrement en inclusion et retournent dans le dispositif pour travailler des compétences spécifiques qu'il est impératif de travailler avec eux en petits groupes.

L'équipe pédagogique en place et les effectifs :

CP- **Madame BRUCHET avec 26 élèves** dont une élève non francophone arrivée le 17 octobre seulement
CP-CE1 **Mme Godard avec 24 élèves** (9CP + 15 CE1) dont deux élèves de CE1 bénéficiant du dispositif ULIS
CE1 **Madame CHRIST avec 24 élèves à la rentrée, 25 élèves** après trois semaines de classe puis de nouveau **24** puisqu'un déménagement pendant les vacances de la Toussaint. Deux élèves de Mme CHRIST sont accompagnés par Bahia, AVS mutualisée 20h00

CE2 **Madame VIDAL avec 26 élèves** dont trois ULIS jusqu'à aujourd'hui. **25 élèves à partir du 12 novembre** puisqu'un élève du dispositif ULIS est parti.

CE2-CM1 **Mme MOUSSET avec 26 élèves** (8 CE2 et 18 CM1) dont deux élèves ULIS (CM1).

CM1-CM2 **Mme VERRIER avec 28 élèves** (18 CM1 et 10 CM2) dont trois élèves de l'ULIS (1 CM1 et 2 CM2)

CM2 **Mme BARBIER et Mme BONSERGENT** (trois mardis AM sur quatre et les jeudis) avec **30 élèves** dont un ULIS. Deux élèves sont accompagnés par Chrystelle, AVS mutualisée 20h00 par semaine.

ULIS **Mme MORRIS avec 11 élèves qui bénéficient du dispositif, 10 à partir du 12 novembre**. Ils sont accompagnés de William Lejeune, AVS collectif.

TOTAL élèves : 184 élèves

Monsieur Inizan notre ZIL rattaché à l'école depuis des années a repris une classe et a été remplacé par Mme Lebreton Stéphanie. (remplaçant sur la circonscription pour absences courtes).

Les membres du RASED complètent cette équipe, Mme KRIEF (psychologue scolaire) , et madame Thomas (maîtresse E à temps complet cette année.) Plus de maître G, Mme **Carbonnier** est partie à la retraite et n'a pas été remplacée sur le secteur.

Mme **Kaloupshi** : (enseignante UPE2A) enfants non francophones prend en charge 1 élève 2 h/semaine le mardi et le vendredi en fin d'AM.

2- Le travail du RASED

RASED (Réseau d'Aide Spécialisée aux Elèves en Difficultés) : Le secteur d'intervention est toujours le même donc très large (Bouafle, Ecquevilly, Chapet, Flins) : 9 écoles

- **Mme Thomas** (maître E) s'occupe des enfants qui ont des difficultés d'apprentissage. Elle travaille principalement avec les élèves de la grande section jusqu'en CM2. Elle intervient quand les aides mises en place en classe par l'enseignant n'ont pas donné les effets escomptés. Elle tente d'aborder sa remédiation avec d'autres méthodes. Les enfants sont pris en petits groupes. Afin que cette aide soit efficace, le travail en collaboration avec l'enseignant est primordial.

Mme Thomas travaille en lien depuis le début de l'année avec Mme Morris qui a les élèves les plus en difficultés sur le projet en mathématiques. Mme Thomas travaille avec un groupe d'élèves en amont afin qu'ils soient davantage prêts à aborder les apprentissages en classe avec Mme Morris. De plus Mme Thomas va travailler en co-animation avec Mme Morris sur des temps de mathématiques.

Mme Thomas prend et prendra d'autres élèves de l'école en petits groupes selon les demandes d'aide rédigées par les enseignantes.

Nous profitons de ce conseil d'école pour féliciter Mme Thomas qui a obtenu son CAPEI (examen pour être maître E diplômé) jeudi dernier et qui l'a présenté dans notre école face à un jury de quatre personnes.

Merci pour la confiance qu'elle nous a accordée.

- **Mme KRIEF** (psychologue scolaire) s'occupe ponctuellement d'élèves. Elle ne voit pas que des élèves en difficultés, elle rencontre aussi des enfants précoces, en situation de handicap, de difficultés scolaires ou sociales. Elle intervient à la demande des parents, de l'enseignant ou du médecin scolaire. Les parents sont toujours prévenus, puis sont reçus en entretien.

Elle est présente aux équipes éducatives (réunions pour faire le point autour d'un élève avec les différents partenaires de soin quand il y en a) ainsi qu'aux ESS (équipes de suivi de scolarité qui ont lieu au moins une fois par année pour tous les élèves relevant du handicap).

Mme Pougheon qui était la psychologue depuis dix ans sur notre secteur est partie vers d'autres aventures professionnelles, nous souhaitons la bienvenue à Mme Krief, nous profitons de ce conseil d'école pour lui dire de nouveau combien nous sommes satisfaits de son arrivée. En effet nous savons combien sur les écoles l'aide d'une psychologue scolaire est précieuse et nous étions inquiets quant au fait que personne ne soit nommée.

Mme Krief est déjà intervenue pour nous aider depuis le début de l'année plusieurs fois, elle est à l'écoute de nos demandes et besoins et nous espérons qu'elle prendra plaisir à travailler sur notre école.

3-Le calendrier

Natation : du jeudi 12 septembre au jeudi 28 novembre soit dix séances pour les CP, CE2 et CM2.

Le photographe est venu le **mardi 1 octobre** après-midi. Les photos ont été distribuées le vendredi 8 novembre.

Mardi 15 octobre : réunion de présentation de la classe de mer par M. Naud (un des responsables de l'œuvre universitaire de Loiret, organisme avec lequel nous partons en toute confiance en séjour transplanté.)
Il manquait des parents, en effet sur 102 familles, 28 familles ne sont pas venues à cette réunion.
Il n'y aura pas d'autres présentation avec projection .

Lundi 11 novembre: Commémoration fin de la 1^{ère} guerre mondiale. Les élèves étaient attendus à 10h00 à l'orangerie pour le départ du défilé ,pour chanter la Marseillaise, lire un texte et déposer des fleurs.
Merci aux nombreux enfants qui se sont déplacée et à leurs familles en dépit de la pluie et du froid.

Samedi 23 novembre : MARCHE DE NOËL à la salle polyvalente de Flins sur Seine de 11h30 à 18h00.
A cette occasion vente de parts de paëlla , d'objets fabriqués par les élèves, artisans sur place, vente de crêpes, vin chaud, jeux en bois auxquels pourront participer les enfants... mais aussi possibilité de faire faire des photos de familles... Venez nombreux ! Tous les profits sont pour financer une partie de la classe de mer pour les élèves de CE2-CM1 et CM2 et une sortie pour les CE1 et CP restant à l'école.

Téléthon le 7et 8 décembre

Sortie cinéma : Chaque année, la caisse des écoles offre à l'ensemble de l'école une sortie cinéma avant la période de Noël. Cette fois nous devrions aller au cinéma d'Aubergenville la dernière semaine avant les congés.

Classe de mer : du 2 au 7 mai 2020 à Pénestin (Bretagne).

Fête de l'école : samedi 20 juin 2020

Fin des classes le vendredi 3 juillet.

Courant de l'année **intervention de la police municipale** pour faire passer le permis piéton aux plus petits, le permis deux roues aux plus grands et les CM2 bénéficieront en fin d'année d'une intervention sur les conduites à risques et sur le harcèlement.

Des dates de sorties pour les élèves de CP et CE1 seront données ultérieurement, non connues à ce jour.
En raison de la classe de mer, les élèves de CE2, CM1 et CM2 ne feront pas d'autres grandes sorties de fin d'année.

4-Le règlement intérieur. Vote

quelques rappels :

(point 1 fréquentation scolaire) : toujours les mêmes familles qui déposent en retard leurs enfants à l'école et qui obligent un enseignant à revenir ouvrir le portail.

(point 2 fréquentation scolaire) : les élèves doivent venir régulièrement à l'école, plusieurs élèves ne viennent que quand ils en en envie ! L'école est obligatoire.

(point 1 vie scolaire) Un enfant malade à la maison a toutes les chances de l'être aussi à l'école, depuis le début de l'année plusieurs enfants sont venus malades à l'école et ont du rentrer chez eux.

(point 8 vie scolaire) : certains cahiers de liaison ne sont pas signés pas plus que les divers cahiers d'élèves. C'est important pour les enfants de constater que les parents suivent leur travail et leur vie à l'école et c'est par la signature des cahiers que cela est possible. L'enfant n'est pas responsable quand son cahier de liaison n'est pas signé mais par contre c'est lui qui se retrouve face à son enseignant.

La natation est une activité obligatoire et non à la carte. Trop d'élèves ne viennent pas lors des séances de natation.

- (point 1 vie scolaire scolaire) Les parents n'ont pas à entrer dans la cour pour régler des conflits directement auprès des élèves, pourtant cela s'est produit à plusieurs reprises depuis le début de l'année scolaire.
- Les parents n'ont pas non plus à s'adresser aux enfants à travers la grille de l'école pour régler des conflits, là encore cela s'est produit à diverses reprises.
- Dans ces deux cas la directrice rédigera une remontée d'incident à sa hiérarchie mettant en cause les familles concernées dans le but de protéger les élèves.
-

Face à de nombreuses incivilités faites au personnel de l'école (enseignants, AVS, personnel de cantine...) depuis le début de l'année scolaire un avenant au règlement sera ajouté si vous en êtes d'accord.

L'équipe souhaiterait modifier le point 10 du règlement :

Les parents souhaitant entrer dans l'école doivent demander l'autorisation aux enseignants de service au portail.

Le portail n'est pas un lieu d'entretien pour évoquer le bilan d'une journée.

Les parents d'élèves doivent le respect à l'ensemble des personnels de l'école. En cas de manquement, un signalement sera effectué par la directrice auprès des autorités compétentes.

Pour rappel un manque de respect est punissable devant la loi.

Vote : voté à l'unanimité

5-Les élections au conseil d'école.

Elles ont eu lieu le **vendredi 11 octobre de 16h à 20h**. Il y a eu 156 votants pour 303 inscrits (137 votants pour 304 inscrits en 2018-2019) soit un taux de participation de 51,49 (45,07 en 2018-2019). Le nombre de participants est supérieur à celui de l'an passé, pourtant il n'y a toujours qu'une seule liste. Le vote par correspondance fonctionne très bien et le fait d'avoir fait les élections sous le préau en face du portail a attiré des nouveaux participants.

Parole aux délégués de parents :

Un changement d'horaires est envisagé pour les élections 2020-2021 à savoir 15h00-19h00 à la place de 16h00-20h00.

Reconduction des élections sous le préau.

6-Le projet d'école et les projets de classe :

Le projet d'école est consultable dans le bureau de Mme Barbier. Pour information nous sommes dans la dernière année de notre projet d'école et nous devons donc rédiger en 2019-2020 le nouveau qui sera établi pour cinq ans (2020-2025). Nous allons faire à cette occasion le bilan de notre fonctionnement en mathématiques, voir si l'on souhaite reconduire un tel dispositif ou non, voir si on veut développer ce même fonctionnement dans d'autres disciplines ou pas...

En attendant pour le projet d'école actuel, reconduction de notre fonctionnement en mathématiques avec 8 groupes.

Poursuite du travail sur les dictées en orthographe selon le même fonctionnement pour une grande partie de l'équipe. Reprise du travail commun également sur la fluidité en lecture.

Gros travail pour inclure davantage nos élèves du dispositif ULIS dans leur classe de référence.

Les projets de classe sont les suivants :

Pour l'ensemble des classes : Eurekades (défis mathématiques), Potager (séances de jardinage avec découverte des légumes anciens cette année), Marathon orthographique (défis dictées) .

Plume en herbe : du CP au CE1 + CE2

Classe de mer CE2-CM1 et CM2.

7-La sécurité :

Il y aura des alertes incendie au cours de l'année scolaire.

Il y a eu un exercice alerte intrusion (PPMS) en octobre, les élèves devaient se cacher ou s'échapper.

A l'issue de cet exercice constat est fait par l'équipe que nous faisons l'exercice pour répondre aux directives, cependant c'est « truqué ». La directrice prévient ses collègues par une sonnerie pour déclencher l'alerte, dans la réalité pourrait-elle le faire ?

Il faudrait fermer toutes les issues, en réalité les enseignantes sortiraient-elles de leur classe pour aller fermer les différentes portes d'accès ? Où penseraient-elles avant tout à sauver leurs élèves ?

La directrice prévient les services de secours puis sa hiérarchie, dans la réalité pourrait t'elle les prévenir ?

Les enfants doivent se cacher et se taire. Face à un tel évènement, les enseignants ne pourraient pas les faire taire, ils gèreraient du mieux qu'ils pourraient la panique des enfants, la leur...

Les enfants s'habituent à ces exercices et gèrent de mieux en mieux leur comportement. Cependant lors du bilan à notre hiérarchie, l'équipe a fait savoir qu'en cas de réelle intrusion, toutes les classes seraient exposées puisque toutes les fenêtres de l'école donnent sur la cour et difficile de fermer toutes les issues.

8-La coopérative scolaire et les coopératives de classe.

Rappel : La coopérative centrale scolaire sert à tous les élèves de l'école. Ainsi l'argent va être utilisé pour financer une sortie pour tous. L'argent va également servir à financer de gros projets tel un départ en classe de mer (séjour prévu en 2019-2020). Achat de livres pour la bibliothèque d'école, de jeux, de matériel pédagogique...



Les coopératives de classe sont utilisées dans le cadre des projets, des achats pour une classe particulièrement.

Après la vérification des comptes, réalisée par Mme Verrier (trésorière), des enseignants et des parents d'élèves, la coopérative centrale s'élevait à **8069,45 €** le 30 septembre 2019. Attention une facture photographe (juin) de plus de 2000 € non réglée lors des comptes et différentes autres factures datant de la rentrée. Ainsi notre coopérative est à ce jour plutôt de l'ordre de **5000€**.

L'appel aux dons aux familles a eu lieu et l'équipe remercie les nombreux parents qui ont participé.

9-La natation :

Les élèves d'âge CP, CE2, CM2 vont actuellement à la piscine les jeudis AM et les séances se termineront début décembre.

Les élèves de l'ULIS sont en inclusion dans les classes et vont donc à la piscine également.

Merci à la caisse des écoles pour le financement du transport et des séances. Le coût total est conséquent.

Merci aux parents accompagnateurs qui se mobilisent chaque semaine.

Pour la classe de mer les enfants devront avoir un test d'aisance en natation afin de pouvoir pratiquer l'activité voile. Les élèves de CM2 et de CE2 vont le passer à la fin des séances. Pour les élèves de CM1, ils l'ont passé à la fin du cycle de l'an dernier.

Pour ceux qui ne l'auraient pas obtenu et pour les nouveaux élèves il faudra trouver une solution pour qu'ils puissent passer ce test avant le départ en classe de mer le 2 mai prochain.

Pas de questions des parents ni pour la mairie, ni pour l'équipe enseignante.

Merci pour votre écoute